

**ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
SOUK AHRAS
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 12/AT/DOT 41/2025**

Le présent avis de consultation nationale est lancé pour :
« **HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES MISSIONNAIRES DE LA DOT
SOUK AHRAS** »

CONDITIONS D'ELIGIBILITE:

La présente consultation est adressée aux personnes physiques et/ou morales respectant les conditions suivantes :

- Le présent cahier des charges est réservé aux prestataires possédant **des locaux basés dans la wilaya de Souk Ahras** ayant un registre de commerce ou agrément dans le domaine de l'hôtellerie (Hôtel ou Résidence).

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
SOUK AHRAS
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
Département Achats et Logistique
16 Rue BADJI Mokhtar, Souk-Ahras**

N.B : le retrait du présent cahier de charge n'est soumis à aucun frais

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention : « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** »

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier

L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format papier

L'offre financière comprend l'original de l'offre financière en format papier

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS SOUK AHRAS
CONSULTATION NATIONALE N° 12/AT/DOT 41/2025
« HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES MISSIONNAIRES DE LA DOT SOUK AHRAS »
16, Rue BADJI Mokhtar SOUK AHRAS

La durée accordée pour la préparation des offres est de **sept (07) jours calendaires** à compter de la date de parution.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le de **08h00 à 09h30**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **09h30** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date de dépôt des offres.